- PIECES CONSTITUTIVES DU PLAN LOCAL D'URBANISME COMMUNE DE RASTEAU

Pièce n°1: Rapport de présentation

Pièce n°2 : Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Pièces n°3 : Plans de zonage

Pièce n°3.1 : Plan du zonage au 1/5000 - Partie nord

Pièce n°3.2 : Plan de zonage au 1/5000 - Partie sud

Pièce n°3.3 : Plan de zonage au 1/2500 - Village

Pièce n°4: Règlement

Pièce n°5 : Orientations d'Aménagement et de Programmation

Pièce n°6 : Servitudes d'utilité publique

Pièce n°6.1 : plans des servitudes d'utilité publique

Pièce n°6.2 : carte réglementaire du PPRi de l'Ouvèze (1/6000^e)

Pièce n°6.3 : carte réglementaire du PPRi de l'Aygues (1/5000^e)

Pièce n°7 : Notice des servitudes d'utilité publique

Pièce n°7.1: notice des servitudes d'utilité publique

Pièce n°7.2 : règlement du PPRi de l'Ouvèze

Pièce n°7.3 : règlement du PPRi de l'Aygues

Pièce n°8: Annexes sanitaires

Pièce n°8.1 : plan du réseau d'assainissement

Pièce n°8.2 : plan du réseau d'eau potable

Pièce n°9 : Notice des annexes sanitaires

Pièce n°10 : Notice des voies bruyantes

Pièce n°11 : Taxe d'aménagement

Pièce n°12 : Arrêté préfectoral n°2013049-0002, relatif au débroussaillement légal autour des constructions situées dans les secteurs soumise aux aléas incendie de forêt.